



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 18 septembre 2025 par sa résolution n° 25-09-220, le règlement d'emprunt n° 350-25 autorisant un emprunt de 360 000 \$ visant à financer l'achat d'un véhicule pour la division des enquêtes, d'équipements véhiculaires et d'équipements policiers pour le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais abrogeant et remplaçant le règlement n° 347-25 autorisant un emprunt de 323 000 \$.

Avis public donné le 19 septembre 2025 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Benoît Gauthier